

ATOME GRAMMATICAL*

Jacques Lamarche
Université Western Ontario

Cet article met de l'avant l'hypothèse que les opérations de combinaison en grammaire ne manipulent que la *forme* d'une expression substantive—la traitant comme une étiquette assignée à des configurations grammaticales—plutôt que l'abstraction associée à cette forme (type sémantique, concept ou traits grammaticaux). Je montre comment cette analyse permet d'articuler de manière précise la relation entre l'interprétation linguistique et non linguistique, tout en permettant une analyse unifiée des termes substantifs dans la grammaire.

La section 1 présente la logique qui régit l'assignation des étiquettes dans l'analyse, avant d'esquisser à la section 2 une approche du système nominal de l'anglais qui s'en inspire. L'article se termine sur une brève discussion de certaines conséquences de cette approche pour la théorie linguistique.

1. Forme et étiquette

L'analyse sémantique des expressions nominales est traditionnellement basée sur la manipulation de leur contenu sémantique. L'idée centrale que je défends ici est que c'est la forme associée à l'expression substantives qui est manipulée par la grammaire, et non son contenu sémantique. Plus spécifiquement, la forme d'une l'expression est assignée à une partie d'une configuration construite par les opérations de combinaison et le système flexionnel, assignation qui donne une certaine valeur sémantique à l'expression. La félicité d'une expression dépend de la convergence entre cette valeur et le contenu sémantique associé à la forme.

La situation suivante illustre la logique de l'assignation des formes. Considérez les chats en (1), en supposant que celui à droite s'appelle Puzzle.

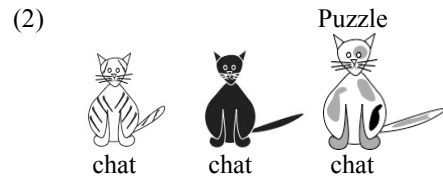
(1)



Vous avez en votre possession deux étiquettes, *chat* écrit sur l'une et *Puzzle* sur l'autre. Vous avez aussi à votre disposition une photocopieuse, qui

* Le titre de ce travail est trompeur en ce que la notion d'atome grammatical y prend un rôle de seconde importance. C'est là une conséquence de l'évolution rapide des idées présentées ici durant la période allant de la proposition de communication à la présentation au congrès de l'ACL. Je tiens à remercier Robert Mercer, David Heap, Ileana Paul et Jennifer Ormston pour leurs commentaires et encouragements, tout en les exonérant de toutes responsabilités pour les erreurs et aberrations qui parsèmeraient ce travail. Cette étude a bénéficié du soutien d'une subvention de l'*Academic Development Fund* de l'Université Western Ontario.

permet de dupliquer ces étiquettes. Si vous devez assigner des étiquettes aux objets en (1) en étant véridique, exhaustif et parcimonieux, vous ne pourrez assigner l'étiquette unique *Puzzle* qu'au chat de droite, et vous devrez copier l'étiquette *chat* en trois exemplaires et l'assigner à tous les chats, comme en (2) :



Cette situation illustre la différence entre un nom propre et un pluriel dans l'analyse proposée ici. Ainsi, un nom propre est un terme utilisé dans sa version de base d'étiquette unique, qui ne peut être associée qu'à une seule chose. Un nom pluriel, en revanche, est une étiquette dupliquée; son utilisation implique la présence d'un ensemble d'objets qui peuvent être caractérisés par cette étiquette. La fonction du pluriel sur le nom n'est donc pas d'introduire un ensemble d'entités (ou une pluralité d'individus au sens de Link 1983), mais plutôt de dupliquer des étiquettes.

Cette analyse repose sur l'hypothèse qu'au niveau lexical, tous les éléments substantifs ont une valeur de constante individuelle, chaque terme renvoyant à un concept spécifique. La nature de ces concepts diffère évidemment du point de vue ontologique : par exemple, l'étiquette *Puzzle* est associée à un concept individuel, une entité spécifique, alors que *chat* est associé à un concept catégoriel (une réalité qui en principe peut s'appliquer à un ensemble d'entités). Je suppose que ces concepts existent dans un domaine externe à la grammaire, dans la connaissance générale du monde. Au plan lexical, cependant, la grammaire est complètement aveugle par rapport à cette réalité, manipulant les éléments substantifs comme ayant une valeur de constante individuelle (une étiquette pour un concept). Étant donné cette valeur de constante individuelle, ces étiquettes ne peuvent s'appliquer qu'à une chose à la fois. Pour cette raison, une étiquette doit être dupliquée (mise au pluriel) pour être assignée à chaque membre d'un ensemble.

Dans l'exemple présenté ici, les étiquettes sont assignées à des objets d'un univers de référence. Dans une situation linguistique, les étiquettes sont assignées à des objets du domaine grammatical. Dans l'analyse que je développe à la prochaine section (basée sur Lamarche 2005a, 2005b), une proposition est un agencement de configurations sémantiques construites par la grammaire sur la base de quelques opérations de combinaison et du contenu fonctionnel d'une langue. Les différentes valeurs associées aux éléments substantifs (nom propre, nom pluriel, nom de masse, adjectif, etc.) résultent de l'assignation d'une étiquette à des parties de ces configurations. Par exemple, le nom propre correspond à la configuration *atome grammatical*, à laquelle est assignée une étiquette unique. Le nom pluriel correspond à la configuration *ensemble d'atomes*, chaque atome se voyant assigner une instance d'une étiquette dupliquée. Ces configurations sont ultimement mises en rapport avec un univers

de référence (ou un monde) en fonction de la dénotation de l'élément substantif (c'est-à-dire, l'abstraction associée à la forme). Ainsi un atome grammatical qui porte l'étiquette unique x (disons *Puzzle*) ne peut être mis en rapport avec un univers de référence donné que si une seule entité de cet univers porte l'étiquette *Puzzle* (donc, qui a ce nom). On dira que dans un tel cas, il y a *convergence* entre le domaine linguistique et l'univers de référence, et que pour avoir une valeur de vérité, une proposition ne doit contenir que des expressions substantives convergentes.

Je reviens sur la question de l'interaction entre le domaine extralinguistique et la grammaire à la dernière section. Mais il importe tout d'abord de présenter les configurations auxquelles sont assignées les étiquettes associées aux éléments substantifs. La prochaine section introduit un système combinatoire qui utilise quelques éléments du vocabulaire de l'anglais pour construire certaines configurations de base dans cette langue.

2 Configurations de l'anglais

L'approche proposée ici repose sur l'hypothèse que les catégories *nom* et *adjectif* sont associées à des configurations construites sur la base de quelques règles de combinaison. Ces opérations combinent les étiquettes associées aux termes substantifs avec des éléments du vocabulaire fonctionnel, assignant par le fait même aux étiquettes une valeur. Suite à la présentation des opérations de combinaison, j'aborde les configurations associées aux valeurs suivantes de l'anglais : le nom propre, le nom pluriel, les articles indéfini et défini, le nom de masse et l'adjectif. Cette discussion permet de montrer comment le système exprime certaines distinctions fondamentales à l'intérieur du système nominal dans cette langue à partir d'un vocabulaire fonctionnel minimal.

2.1 Sémantique combinatoire

Le système combinatoire est basé sur les trois opérations suivantes:¹

- (3) a. Identification : $f + x \rightarrow f_x$
- b. Inclusion : $\alpha + < > \rightarrow < \alpha >$
- c. Inclusion par duplication : $\alpha + x \rightarrow x \alpha x$

La règle d'identification en (3a) combine les expressions f (un élément fonctionnel) et x (une étiquette), assignant à f l'étiquette x . Dans le résultat, f est alors identifié par l'indice x , et le terme associé à x a une valeur d'argument de f . En plus de l'identification, l'analyse fait appel à la notion d'inclusion, qui

¹ Bien que l'ordre des objets combinés soit significatif pour l'analyse, l'espace me manque pour en discuter ici et je me contente de combiner les éléments selon l'ordre observé en anglais. Je restreins aussi au minimum la discussion d'extensions possibles de l'analyse et des restrictions sur le système combinatoire.

prend deux formes distinctes selon la nature du contenant (ce qui sert à inclure). La règle d'inclusion en (3b) permet l'inclusion d'un élément quelconque (étiquette ou autre) dans un contenu fonctionnel qui délimite une région. En plus de cette règle, l'inclusion par duplication en (3c) permet une inclusion dans un élément qui ne délimite pas une région, par exemple une étiquette. Étant par définition une constante individuelle, une étiquette est un objet unique au niveau terminal. Elle ne peut donc inclure un contenu à ce niveau. La duplication de l'étiquette au niveau de la combinaison permet d'introduire une séquence d'étiquettes, définissant ainsi une région où un contenu peut être inclus.

Les valeurs associées aux substantifs dépendent des configurations que ces règles permettent de construire étant donné le contenu avec lequel une étiquette est combinée. Je considère en premier lieu le cas du nom propre.

2.2 Nom propre

La configuration associée à cette interprétation correspond à une situation où un seul atome grammatical est identifié par une étiquette unique. Formellement, l'objet qui permet d'introduire un atome grammatical est ce que j'appelle un *contour*. Le contour est représenté au moyen de parenthèses qui délimitent la région occupée par un atome dans la proposition :

(4) Contour: ()

Ce contenu est l'équivalent d'une position d'argument, et apparaît dans les verbes, les prépositions, et la flexion verbale (qui introduit le sujet de la phrase). Dans ce qui suit, je me sers du verbe *be* pour illustrer les configurations : ce verbe introduit un contour unique mis en relation avec le nœud Temps, la configuration minimale associée à une proposition (voir Lamarche 2002, 2003).

Le contour devient un atome lorsqu'on lui assigne une étiquette (c'est-à-dire lorsqu'il est identifié). Cette étiquette a alors une valeur de nom. La manière la plus directe d'assigner une étiquette à un contour est par la règle d'identification en (3a). Si un seul atome apparaît dans la proposition, et que cet atome porte une étiquette, cette étiquette a donc une valeur de nom propre. Par conséquent, l'expression *Puzzle is* 'Puzzle est' a la dérivation suivant (j'omets les détails relatifs à la flexion morphologique du verbe, et ne donne que le segment orthographique initial de l'argument dans la représentation):

(5)
$$\begin{array}{c} p \\ \text{Puzzle} \end{array} + \begin{array}{c} () \\ \text{is} \end{array} \rightarrow \begin{array}{c} ()_p \end{array}$$

Tout comme dans l'exemple de la section précédente, une étiquette unique est en relation avec un objet unique. La différence réside dans le fait qu'en (5) l'assignation se fait sur un objet grammatical, un contour. L'étiquette dénotant une entité unique dans notre univers de référence, il y a donc convergence avec cette expression.

2.3 Pluriel

Un nom au pluriel, selon l'analyse proposée à la section 1, correspond à une étiquette dupliquée. Au niveau de l'expression linguistique, ces étiquettes doivent chacune être assignée à un membre d'un ensemble d'atomes (une pluralité d'atomes).

Pour obtenir ce résultat, je pose que la marque du pluriel sur une étiquette est marqué par l'étoile de Kleene (*) dont la fonction est de dupliquer une étiquette pour introduire au moins deux étiquettes, toute restriction spécifique sur le nombre devant être marquée morphologiquement (par un autre déterminant) ou être implicite dans le discours. Ainsi, le pluriel *cats* représenté formellement en (6a), peut correspondre aux cas en (6b), soit toute séquence d'au moins deux étiquettes.

- (6) a. c^*
cats
- b. i. $c\ c$
ii. $c\ c\ c$
iii. ...

Je suppose que le pluriel sur l'étiquette a une portée sur tout contour dont l'étiquette est l'argument. Autrement dit, l'identification d'un contour par une étiquette au pluriel en (7a) peut correspondre aux séquences d'atomes en (7b) :

- (7) a. $(\)_c^*$
- b. i. $(\)_c\ (\)_c$
ii. $(\)_c\ (\)_c\ (\)_c$
iii. ...

Cette représentation, qui peut être associée à *cats are* 'des chats sont', peut converger dans la mesure où il existe plusieurs entités qui portent l'étiquette *cat* dans l'univers de référence.²

À noter qu'en principe, il est possible d'utiliser *cat* sans déterminant au singulier pour parler à un chat s'il y en a seulement un dans l'univers de référence. C'est ce qu'on observe avec le vocatif, par exemple lorsqu'on s'adresse à un animal (*oh cat! you ate the plants again!*). De même, un professeur peut s'adresser à sa classe avec nom commun sans déterminant (*class, today we are turning to the meaning of life*). À noter cependant que dans cet usage, le nom ne peut être dans une position d'argument (**cat ate the plants today*). Ceci suggère que la combinaison d'un terme avec un contour « active »

² L'idée classique de Carlson (1977) voulant que le pluriel nu corresponde au nom d'un *kind*—une référence spatialement discontinue—est exprimée dans cette analyse. Le parallèle qu'établit Carlson entre le *kind* et le nom propre est aussi évident: avec le pluriel nu, l'étiquette est assignée directement au contour dans la représentation, comme l'est le nom propre. La différence avec l'analyse de Carlson est que le *kind* n'est pas un objet de l'ontologie ici, mais objet grammatical (une série d'atomes qui portent la même étiquette).

la dénotation du terme, la convergence de l'expression devenant dépendante de l'identification d'un concept catégoriel dans le contexte plutôt que d'un concept individuel. Étant donné que *cat* dénote un concept catégoriel, le terme ne peut pas normalement servir à identifier un individu unique sans le support d'un déterminant, par exemple, l'article indéfini.

2.4 L'article indéfini

L'article indéfini est en mesure d'introduire dans la proposition un membre appartenant à la catégorie identifiée par son argument. Supposez que la notion de catégorie en grammaire découle d'une configuration où il y a duplication d'une étiquette, et que les étiquettes résultantes sont discontinues. Autrement dit, dans la mesure où les étiquettes en (8) sont discontinues, celles-ci permettent d'identifier la catégorie d'objets qui portent l'étiquette *cat* (qui sont des chats).

(8) cat cat

Supposez maintenant que la règle d'inférence en (9) permette une identification indirecte d'un élément:

(9) Un élément α qui est inclus dans une séquence d'étiquettes x porte aussi l'étiquette x .

Avec cette règle, un élément fonctionnel peut être identifié par inclusion dans une séquence d'étiquette dupliquée sans qu'il ne soit nécessaire de faire appel à la règle d'identification (3a).

Avec ces hypothèses, on peut caractériser l'article indéfini de la manière suivante : représenté par une paire d'accolades $\{ \}$, cet élément correspond à une région qui isole un membre d'une catégorie quelconque. La configuration de catégorie est obtenue en incluant les accolades à l'intérieur d'une séquence d'étiquettes dupliquées par la règle (3c), comme on voit en (10) :

(10) $\begin{array}{ccc} \{ & \} & + \text{ c } \rightarrow \text{ c } \{ & \} \text{ c } \\ \text{a} & \text{cat} & & \end{array}$

En posant que le contenu de *a/an* force la séparation des étiquettes (i.e., elles sont nécessairement discontinues), la configuration correspond alors à la notion de catégorie. En incluant un contenu à l'intérieur des accolades par la règle d'inclusion (3b), on isole alors un membre de cette catégorie par la règle d'inférence en (9).

Dans une expression comme *Puzzle is a cat* 'Puzzle est un chat', le membre de la catégorie est un individu particulier, *Puzzle*. Je suppose qu'avec la copule, le complément est combiné au verbe après la combinaison du sujet, ce

qui veut dire que pour cette phrase, la configuration associée au nom propre en (5) est incluse dans *a cat* par la règle d'inclusion (3c).³

$$(11) \quad \begin{array}{ccc} ()_p & + & c\{ \}c \\ \text{Puzzle is} & & \text{a cat} \end{array} \rightarrow c\{ ()_p \}c$$

Par la règle d'inférence en (9), l'atome portant l'étiquette *Puzzle* en (11) est interprété comme membre de la catégorie *cat*.

Dans le cas d'une expression comme *a tiger is a cat* 'un tigre est un chat', le membre de la catégorie *cat* est un individu qui appartient à la catégorie *tiger*. On rend compte de ceci en incluant d'abord le contour associé à *is* dans *a tiger* en (12a), ce résultat étant ensuite inclus dans *a cat* comme en (12b) :

$$(12) \quad \begin{array}{ll} \text{a.} & \begin{array}{ccc} t\{ \}t & + & () \\ \text{a tiger} & & \text{is} \end{array} \rightarrow t\{ () \}t \\ & \\ \text{b.} & \begin{array}{ccc} t\{ () \}t & + & c\{ \}c \\ \text{a tiger is} & & \text{a cat} \end{array} \rightarrow c\{ t\{ () \}t \}c \end{array}$$

Comme en (11), le sujet est un membre de la catégorie des chats; mais à part son appartenance à la catégorie des tigres, rien ne l'identifie.

Remarquez comment certaines distinctions fondamentales découlent de l'analyse. Considérez la différence entre l'indéfini à valeur d'argument et celui à valeur de prédicat. Lorsqu'il est argument—*a tiger* en (12)—l'indéfini fournit la première étiquette qui identifie le contour (par la règle d'inférence en (9)); lorsqu'il est prédicatif—*a cat* en (11) et (12b)—l'indéfini fournit en fait une étiquette pour un contour déjà identifié. Il s'agit d'une identification seconde, indiquant l'appartenance à une catégorie d'un élément déjà identifié indépendamment. Notez que la contribution de l'indéfini à la configuration est la même dans ses deux interprétations: c'est la relation de proximité avec le contour qui diffère. L'indéfini à valeur d'argument est l'identificateur premier d'un contour, alors qu'avec la valeur de prédicat, il est un second identificateur.

2.5 L'article défini

Le SN défini *the x* 'le/la *x*' présuppose l'existence d'une entité unique de la catégorie *x* dans le discours. Acceptant cette analyse, je suppose que *the* est une anaphore atomique α : il a une valeur d'étiquette unique (il est assignable à un atome) et son antécédent est restreint par l'étiquette associée à son argument. La restriction sur l'antécédent résulte de la combinaison de l'article avec son argument par la règle d'identification (3a), comme en (13a).

³ La combinaison du sujet avec le verbe avant l'ajout du complément est spécifique à la copule. La copule est en fait une version « nue » de la flexion verbale, qui ne sélectionne qu'un argument dans la phase (typiquement le sujet). L'ajout d'un complément est contraint par les configurations que le système de combinaison rend disponible, et un complément apparaît en fonction de l'information que le locuteur cherche à transmettre.

- (13) a. $\alpha + c \rightarrow \alpha_c$
 the cat
- b. $\alpha_c + () \rightarrow ()_{\alpha_c}$
 the cat is

Dans le résultat, l'anaphore est identifiée par une étiquette unique. Lorsque cette configuration identifie le contour en (13b), l'atome résultant doit être mis en relation avec l'unique antécédent dans le discours qui porte une étiquette *cat*. Si deux antécédents dans le discours porte cette étiquette, l'utilisation du défini n'est pas appropriée.

La différence entre le défini et l'indéfini dépend du caractère unique de l'étiquette : lorsqu'une étiquette unique est associée à un seul atome dans la configuration—comme pour le nom propre *Puzzle* en (11) et *cat* en (13)—le nom est défini. Lorsque l'étiquette est dupliquée, syntaxiquement en (12b) ou morphologiquement en (7), elle n'est donc pas spécifique à un seul atome, et le nom est indéfini.

Je considère maintenant une dernière interprétation nominale, la valeur de masse, avant de terminer avec la valeur d'adjectif.

2.6 Le nom de masse

Je pose que la valeur de massif correspond essentiellement, dans la grammaire, à une relation de sous partie avec un tout. Comme l'abondante littérature sur les noms de masse le montre, la notion de sous partie s'articule de manière différente selon la dénotation du terme : par exemple, une sous partie de ce qui est homogène comme de l'eau correspond aussi à de l'eau, alors qu'une sous partie d'un poulet correspond à la viande de l'animal. Mais la grammaire est indifférente à ces considérations, ne cherchant qu'à construire une configuration pouvant exprimer la notion de sous partie.

Pour arriver à ce résultat par la manipulation d'une étiquette, je suppose que la valeur de masse résulte de l'inclusion d'un contour dans une étiquette dupliquée par la règle (3c). *Water is* 'de l'eau est' est donc analysée ainsi:

- (14) $w + () \rightarrow w()w$
 water is

Crucialement, les deux étiquettes à droite de la flèche en (14) ne sont pas discontinues. Je suppose que la discontinuité des étiquettes découle d'une quantification par le pluriel ou par l'article indéfini. Sans cette quantification, tous les éléments sont dans une relation de contiguïté en (14). Par conséquent, les étiquettes dupliquées ne peuvent être assignées à des atomes distincts. La notion de sous partie d'un concept résulte du fait que l'étiquette, qui est associée à un concept quelconque, a une portée plus large que le contour dans le résultat de la combinaison. Un atome, rappelons-le, est une relation entre un contour et

une étiquette. Si l'étiquette est plus large que le contour, c'est donc que le contour n'est en relation qu'avec une sous partie de ce que dénote le terme. La convergence de l'expression est dépendante de la capacité du concept associé à l'étiquette à être interprété comme une sous partie d'un tout (e.g., la viande d'un animal, une substance homogène).⁴

2.7 L'adjectif

Je termine avec une dernière configuration, celle l'adjectif. L'interprétation de l'adjectif a la particularité de toujours être dépendante d'un élément à valeur nominale dans le contexte. Je suggère que cette dépendance résulte de l'inclusion d'une étiquette. Dans le résultat, l'étiquette ne peut être interprétée qu'en rapport avec l'élément dans lequel elle est incluse. Deux cas existent.

Pour le premier cas de l'adjectif dans la phrase, je pose que l'inclusion de l'étiquette se fait dans un contour. Les représentations suivantes sont construites en incluant l'étiquette associée à l'expression *good* 'bon' dans les configurations *Sujet + is* discutées précédemment.

- (15) a. $()_p + g \rightarrow (g)_p$
Puzzle is good
- b. $t\{()\}t + g \rightarrow t\{(g)\}t$
a tiger is good
- c. $()_{\alpha_c} + g \rightarrow (g)_{\alpha_c}$
the cat is good
- d. $w()w + g \rightarrow w(g)w$
water is good

⁴ Une question évidente est pourquoi la valeur de masse est possible avec un nom nu en anglais. Supposez que pour avoir une lecture de masse, un contour doit être en relation d'adjacence avec le terme associé à l'étiquette dupliquée *et* avec le nœud qui porte la marque du pluriel. Si on adopte l'hypothèse de Bouchard (2002) selon laquelle le pluriel est marqué directement sur le terme substantif en anglais, ce fait découle: le contour (le contenu du verbe) en anglais est adjacent au terme qui porte la marque du pluriel (l'étiquette) comme en (ia).

(i) a. Anglais V [N_{pl}] b. Français V [det_{pl} N]

L'analyse prédit que la lecture de masse n'est pas possible en français qui, toujours selon Bouchard, marque le nombre sur le déterminant—la situation en (ib). Le contour est adjacent avec l'élément qui porte la marque du pluriel, mais il n'est pas adjacent avec le terme associé à l'étiquette. Il est donc impossible de respecter les deux conditions qui permettent la lecture de masse avec le terme nu dans cette langue, et une construction indépendante est nécessaire pour exprimer la distinction.

Cette étiquette est alors dépendant du sujet, la convergence du résultat étant dépendante de la capacité de la dénotation de l'étiquette incluse à être comprise comme une propriété de quelque chose.

Le deuxième cas, celui de l'adjectif dans le SN, correspond à l'inclusion par la règle (3c) d'une étiquette dans une séquence d'étiquette dupliquée, comme en (16) :

$$(16) \quad \begin{array}{ccc} h & + & c \rightarrow chc \\ \text{huge} & & \text{cat} \end{array}$$

Le résultat en (16) correspond à une étiquette complexe, qui peut être soumise aux mêmes opérations de combinaison qu'une étiquette simple. En (17a) et (17b), l'étiquette complexe est dupliquée pour la construction des configurations de catégorie et de masse respectivement, alors qu'en (17c), l'étiquette complexe identifie l'article défini *the*.

- (17) a. A tiger is a huge cat $chc\{t\{(\)\}t\}chc$
 Un tigre est un énorme chat
- b. Cold water is good $wcw(g)wcw$
 De l'eau froide, c'est bon
- c. The small dog is cute $(g)_{\alpha_{dsd}}$
 Le petit chat est mignon

Bien évidemment, lorsque l'étiquette est complexe, la référence de l'expression est plus restreinte : la catégorie identifiée par le complément en (17a) par exemple ne concerne pas tous les chats, mais seulement ceux qui ont en plus la propriété d'être énorme.

Le cas de l'adjectif termine cette présentation qui, en raison de contraintes d'espace, ne peut être qu'incomplète. Les résultats obtenus ici permettent néanmoins de tirer certaines conclusions sur la validité de ce cadre.

3. Conclusion et discussion

Dans la section précédente, j'ai brossé les grandes lignes d'un système combinatoire dans lequel les éléments substantifs ont un rôle sensiblement différent de celui que leur attribuent généralement les traditions grammaticales contemporaines. Selon l'approche défendue ici, les éléments substantifs dans la grammaire sont toujours des étiquettes. Au niveau du lexique, ces étiquettes sont associées à un concept externe à la grammaire, alors que dans la proposition, elles sont assignées à des parties de configurations construites par le système combinatoire, assignation qui donne une valeur de nom ou d'adjectif à un terme. Un nom est une étiquette qui identifie un contour. Le nom est défini lorsqu'une étiquette unique est associée à un contour. La présence de plusieurs étiquettes

implique un indéfini, qui peut être prédicatif si le contour est préalablement identifié par une autre étiquette. Enfin, un adjectif est un terme dont l'étiquette est dépendante d'une autre étiquette dans le contexte.

Cette approche permet une simplification significative de la théorie grammaticale. Considérez par exemple l'importance qu'ont les notions ontologiques *individu*, *pluralité d'individus*, *ensemble*, *propriété*, etcetera, dans les analyses en sémantique formelle. L'analyse sémantique de la proposition présuppose l'existence de ces notions avant que toute opération de combinaison s'applique. Dans l'approche défendue ici, l'ontologie, et la complexité qui y est associée, est complètement évacuée de l'analyse : la grammaire ne manipule que les étiquettes associées à des notions ontologiques, et rien d'autre. Bien évidemment, l'ontologie est pertinente pour permettre une interprétation convergente de la proposition. Mais les notions ontologiques n'appartiennent pas à l'analyse grammaticale pour autant.⁵ En plus, les distinctions qui sont pertinentes pour l'analyse grammaticale, celles qu'expriment les configurations présentées précédemment, résultent de l'interaction entre trois opérations de combinaison et un vocabulaire fonctionnel minimal.⁶ Avec ces prémisses, la description des termes dans le lexique peut alors faire l'économie des traits catégoriels nom et adjectif, et l'analyse des substantifs se voit en principe unifiée au niveau du lexique de la grammaire, tous les termes substantifs étant traités comme des constantes individuelles.

Toutes ces considérations contribuent donc à une simplification significative de la théorie. Cette simplification ne se fait cependant pas au détriment de la capacité descriptive de l'analyse. L'approche offre par exemple un cadre adéquat pour exprimer la corrélation entre la dénotation et la catégorisation traditionnelle des termes. Un terme qui dénote une propriété, un individu spécifique, une catégorie de choses ou une substance aura une tendance naturelle à apparaître dans les configurations associées respectivement aux valeurs d'adjectif, de nom propre, de nom commun (déterminant et pluriel) ou de nom massif. L'analyse est aussi en mesure de rendre compte du fait qu'un même terme peut avoir différentes valeurs selon le contexte et ce, sans qu'il ne soit nécessaire de faire appel à de l'homonymie lexicale ou des ajustements catégoriels—règles de changement de type (Partee, 1987) ou coercition (Croft, 1991). La grammaire ignorant complètement la dénotation des termes—elle ne voit que leur valeur d'étiquette—rien n'exclut *a priori* une configuration pour un terme donné. Ultimement, c'est la dénotation du terme qui permet la convergence d'une expression. Si un terme (disons *chicken*) peut avoir une valeur de masse, ou une valeur de nom commun, c'est vraisemblablement parce

⁵ Je ne nie donc pas l'importance d'une théorie qui cherche à formaliser la complexité de l'ontologie. Mais si notre approche est sur la bonne voie, une théorie grammaticale adéquate ne peut y faire référence, une position qui rejoint celle de Bouchard (1995).

⁶ Ceci distingue mon approche de plusieurs travaux récents, comme Baker (2003), Borer (2005), et Marantz (2000). Ces auteurs admettent une séparation entre le lexical-conceptuel et le grammatical-configurationnel qui s'apparente à ce qui est proposé ici. Cependant, les notions qui n'ont une réalité qu'au niveau des combinaisons ici sont considérées comme existant au niveau terminal de la syntaxe par ces auteurs.

que le concept associé à ce terme est composé de caractéristiques qui convergent avec ces configurations grammaticales. Cette conclusion suggère fortement que la représentation linguistique d'une expression qui converge reflète ultimement l'organisation de l'information dans l'univers de connaissance auquel font référence les dénnotations.

Références

- Baker, Mark. 2003. *Lexical categories: Verbs, nouns and adjectives*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Borer, Hagit. 2005. *Structuring sense, volume 1: In name only*. Oxford: Oxford University Press.
- Bouchard, Denis. 2002. *Adjectives, number, and interfaces: why languages vary*. Amsterdam: Elsevier.
- Bouchard, Denis. 1995. *The semantics of syntax*. Chicago: University of Chicago Press.
- Carlson, Gregory. 1977. *Reference to kinds in English*. Thèse de doctorat distribuée par GLSA, University of Massachusetts.
- Croft, William. 1991. *Syntactic categories and grammatical relations: The cognitive organization of information*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lamarche, Jacques. 2005a. Terminal Description and Explanation in Linguistics. Sous presse. *Linguistica Atlantica*, 25.
- Lamarche, Jacques. 2005b. Construction du sens en grammaire. Sous presse. Dans *Représentations du sens linguistique II*, sous la dir. d'Ivan Evrard, Denis Bouchard et Etleva Vocaj (eds.), Bruxelles: Duculot.
- Lamarche, Jacques. 2003. Be the One. Dans *Proceedings of the Conference "sub7 -- Sinn und Bedeutung"*, 7th Annual Meeting of the Gesellschaft für Semantik, sous la dir. de Mathias Weisgerber, 184-198. Constance, Allemagne: Arbeitspapiere des Fachbereichs Sprachwissenschaft 114.
- Lamarche, Jacques. 2002. Invariance et contingence. *Travaux de Linguistique*, 45(2): 15-44.
- Link, Godehard. The logical analysis of plurals and mass terms: A lattice-theoretical approach. Dans *Meaning, Use and the Interpretation of Language*, sous la dir. de Raiser Bäuerle, Christoph Schwarze et Arnim von Stechow, 302-23. Berlin: Walter de Gruyter & Co.
- Marantz, Alec. 2000. Reconstructing the lexical domain with a single generative engine. ms. non publié, MIT, Cambridge, MA.
- Partee, Barbara. 1987. Noun phrase interpretation and type-shifting principles. Dans *Studies in discourse representation theory and the theory of generalized quantifiers*, sous la dir. de Jeroen Groenendijk, Dick de Jongh et Martin Stokhof. 115-143. Dordrecht: Foris Publications.